

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'EST DE LA SOMME

COMPTE-RENDU

SEANCE DU 17 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un, le dix sept juin, à 18 heures, le Conseil Communautaire de l'Est de la Somme, légalement convoqué, s'est réuni au pôle multifonction de NESLE, sous la présidence de Monsieur José RIOJA, Président.

Etaient présents tous les membres en exercice, à l'exception de MM. DE WITASSE THEZY Charles, M. ZOIS Christophe, Mme VASSEUR Julie, M. HAY Francis, Mme CHAPUIS-ROUX Elodie, MM. MERLIER Jacques, WISSOCQ Jean-Marc, RIMETTE Jean-Michel, MEREL Michel, URIER Francis, MUSEUX Gérard, DELVILLE Jean-Pierre, LEMAITRE Jean-Pierre, JOLY Vincent.

M. ZOIS Christophe avait donné pouvoir à M. DUCAMPS Thomas.
Mme VASSEUR Julie avait donné pouvoir à M. LEGRAND Eric.
M. HAY Francis avait donné pouvoir à M. ORIER Francis.
Mme CHAPUIS-ROUX Elodie avait donné pouvoir à Mme DELEFORTERIE Luciane.
M. WISSOCQ Jean-Marc avait donné pouvoir à M. SCHIETTECATTE Benoît.
M. URIER Francis avait donné pouvoir à Mme RAGUENEAU Françoise.
M. JOLY Vincent avait donné pouvoir à Mme LARDOUX Catherine.
M. DEWITASSE THEZY Charles était représenté par M. GRIFFON Patrice, suppléant.
M. LEMAITRE Jean-Pierre était représenté par M. VINCHON André-Patrick.

Secrétaire de séance : M. BOITEL Francis.

Le procès-verbal de la séance du 30 mars 2021 appelle une observation de Madame COULON Stéphanie qui indique que c'est elle qui a pris la parole en questions diverses, page 39, et non Madame TOTET Fanny. Il est adopté à l'unanimité.

Le procès-verbal de la séance du 20 avril 2021 qui n'appelle aucune observation est adopté à l'unanimité.

Le Président ouvre la séance.

BUDGET GENERAL
COMPTE DE GESTION 2020

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'exercice du budget 2020,

Monsieur le Président informe le Conseil Communautaire que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2020 du budget général de la CCES a été réalisée par le comptable public de la trésorerie de Ham-Nesle.

Après vérification, le compte de gestion, établi et transmis par ce dernier, est conforme au compte administratif de la Communauté de Communes.

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du Président et les écritures du compte de gestion du receveur,

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Approuve le compte de gestion du receveur pour l'exercice 2020 du budget général, dont les écritures sont conformes au compte administratif de la Communauté de Communes pour le même exercice.

Dit que le compte de gestion visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

BUDGET ANNEXE CENTRE AQUATIQUE **COMPTE DE GESTION 2020**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'exercice du budget 2020,

Monsieur le Président informe le Conseil Communautaire que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2020 du budget annexe du Centre Aquatique a été réalisée par le comptable public de la trésorerie de Ham-Nesle.

Après vérification, le compte de gestion, établi et transmis par ce dernier, est conforme au compte administratif de la Communauté de Communes.

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du Président et les écritures du compte de gestion du receveur,

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Approuve le compte de gestion du receveur pour l'exercice 2020 du budget annexe Centre Aquatique, dont les écritures sont conformes au compte administratif de la Communauté de Communes pour le même exercice.

Dit que le compte de gestion visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Monsieur RIMETTE Jean-Michel avait donné pouvoir à Monsieur LECOMTE Frédéric,
Monsieur MUSEUX Gérard avait donné pouvoir à Monsieur FRIZON Hervé

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF **COMPTE DE GESTION 2020**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'exercice du budget 2020,

Monsieur le Président informe le Conseil Communautaire que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2020 du budget annexe « Assainissement collectif » a été réalisée par le comptable public de la trésorerie de Ham-Nesle, qui a également transmis un second compte de gestion « Assainissement collectif SAPH », spécifique au SAPH.

Après vérification, les comptes de gestion, établis et transmis par ce dernier, sont conformes au compte administratif de la Communauté de Communes, sauf en ce qui concerne le résultat d'exploitation.

Est en effet constatée une différence de valeurs avec le résultat d'exploitation du compte administratif, celui-ci étant supérieur au résultat du compte de gestion de 19 730,63€.

Cette différence s'explique de la manière suivante.

Pour l'affectation de résultat et la validation des comptes de gestion et administratif 2019 (5 budgets) sur le budget 2020 (1 budget) de l'assainissement collectif, une délibération n° 2020-87 a été adoptée en date du 29 juillet 2020, concernant le budget de Voyennes, prévoyant sur l'excédent de fonctionnement de 170 593,56€, une provision de 19 730,63€ au compte 1068 pour combler le déficit d'investissement, et une affectation de résultat de 150 862,93€ au compte 002.

Or, dans la comptabilité de la CCES, l'affectation de résultat s'est faite sur la totalité des excédents de fonctionnement sans déduction de la provision au compte 1068, ce qui fausse le compte administratif. En effet il apparaît un excédent de fonctionnement en R002 de 1 468 731,55€ toutes fonctions confondues au lieu de 1 449 000,92€.

En revanche sur le compte de gestion, l'affectation de résultat a bien été réalisée déduction faite de la provision au compte 1068. Les résultats de l'année 2020 sont donc exacts.

C'est pourquoi,

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Approuve les comptes de gestion du receveur pour l'exercice 2020 du budget annexe « Assainissement collectif » et « Assainissement collectif SAPH », dont les écritures sont conformes au compte administratif de la Communauté de Communes pour le même exercice.

Dit que le compte de gestion visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF »
COMPTE DE GESTION 2020

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'exercice du budget 2020,

Monsieur le Président informe le Conseil Communautaire que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2020 du budget annexe « Assainissement non collectif » a été réalisée par le comptable public de la trésorerie de Ham-Nesle.

Après vérification, le compte de gestion, établi et transmis par ce dernier, est conforme au compte administratif de la Communauté de Communes.

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du Président et les écritures du compte de gestion du receveur,

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Approuve le compte de gestion du receveur pour l'exercice 2020 du budget annexe « Assainissement non collectif », dont les écritures sont conformes au compte administratif de la Communauté de Communes pour le même exercice.

Dit que le compte de gestion visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Monsieur MERLIER Jacques avait donné pouvoir à Mme POLIN Justine.

BUDGET ANNEXE « BATIMENT INDUSTRIEL A VOCATION LOCATIVE »
COMPTE DE GESTION 2020

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'exercice du budget 2020,

Monsieur le Président informe le Conseil Communautaire que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2020 du budget annexe « Bâtiment industriel à vocation locative » a été réalisée par le comptable public de la trésorerie de Ham-Nesle.

Après vérification, le compte de gestion, établi et transmis par ce dernier, est conforme au compte administratif de la Communauté de Communes.

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du Président et les écritures du compte de gestion du receveur,

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Approuve le compte de gestion du receveur pour l'exercice 2020 du budget annexe « Bâtiment industriel à vocation locative », dont les écritures sont conformes au compte administratif de la Communauté de Communes pour le même exercice,

Dit que le compte de gestion visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

BUDGET ANNEXE MICRO-CRECHE
COMPTE DE GESTION 2020

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'exercice du budget 2020,

Monsieur le Président informe le Conseil Communautaire que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2020 du budget annexe Micro-crèche a été réalisée par le comptable public de la trésorerie de Ham-Nesle.

Après vérification, le compte de gestion, établi et transmis par ce dernier, est conforme au compte administratif de la Communauté de Communes.

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du Président et les écritures du compte de gestion du receveur,

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Approuve le compte de gestion du receveur pour l'exercice 2020 du budget annexe Micro-crèche, dont les écritures sont conformes au compte administratif de la Communauté de Communes pour le même exercice.

Dit que le compte de gestion visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

BUDGET ANNEXE « PEPINIERE D'ENTREPRISES »
COMPTE DE GESTION 2020

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'exercice du budget 2020,

Monsieur le Président informe le Conseil Communautaire que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2020 du budget annexe « Pépinière d'Entreprises » a été réalisée par le comptable public de la trésorerie de Ham-Nesle.

Après vérification, le compte de gestion, établi et transmis par ce dernier, est conforme au compte administratif de la Communauté de Communes.

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du Président et les écritures du compte de gestion du receveur,

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Approuve le compte de gestion du receveur pour l'exercice 2020 du budget annexe « Pépinière d'Entreprises », dont les écritures sont conformes au compte administratif de la Communauté de Communes pour le même exercice.

Dit que le compte de gestion visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

BUDGET ANNEXE « ZONE D'ACTIVITES N° 1 »
COMPTE DE GESTION 2020

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'exercice du budget 2020,

Monsieur le Président informe le Conseil Communautaire que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2020 du budget annexe « Zone d'Activités n°1 » a été réalisée par le comptable public de la trésorerie de Ham-Nesle.

Après vérification, le compte de gestion, établi et transmis par ce dernier, est conforme au compte administratif de la Communauté de Communes.

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du Président et les écritures du compte de gestion du receveur,

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Approuve le compte de gestion du receveur pour l'exercice 2020 du budget annexe « Zone d'activités n°1 », dont les écritures sont conformes au compte administratif de la Communauté de Communes pour le même exercice.

Dit que le compte de gestion visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

BUDGET ANNEXE « ZONE D'ACTIVITES N° 2 » **COMPTE DE GESTION 2020**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'exercice du budget 2020,

Monsieur le Président informe le Conseil Communautaire que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2020 du budget annexe « Zone d'Activités n° 2 » a été réalisée par le comptable public de la trésorerie de Ham-Nesle.

Après vérification, le compte de gestion, établi et transmis par ce dernier, est conforme au compte administratif de la Communauté de Communes.

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du Président et les écritures du compte de gestion du receveur,

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Approuve le compte de gestion du receveur pour l'exercice 2020 du budget annexe « Zone d'activités n° 2 », dont les écritures sont conformes au compte administratif de la Communauté de Communes pour le même exercice,

Dit que le compte de gestion visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

BUDGET ANNEXE « ZONE D'ACTIVITES N° 3 »
COMPTE DE GESTION 2020

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'exercice du budget 2020,

Monsieur le Président informe le Conseil Communautaire que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2020 du budget annexe « Zone d'activités n° 3 » a été réalisée par le comptable public de la trésorerie de Ham-Nesle.

Après vérification, le compte de gestion, établi et transmis par ce dernier, est conforme au compte administratif de la Communauté de Communes.

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du Président et les écritures du compte de gestion du receveur,

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Approuve le compte de gestion du receveur pour l'exercice 2020 du budget annexe « Zone d'activités n° 3 », dont les écritures sont conformes au compte administratif de la Communauté de Communes pour le même exercice.

Dit que le compte de gestion visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

BUDGET ANNEXE « ZONE D'ACTIVITES ECONOMIQUES EPPEVILLE »
COMPTE DE GESTION 2020

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'exercice du budget 2020,

Monsieur le Président informe le Conseil Communautaire que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2020 du budget annexe « Zone d'activités économiques d'Eppeville » a été réalisée par le comptable public de la trésorerie de Ham-Nesle.

Après vérification, le compte de gestion, établi et transmis par ce dernier, est conforme au compte administratif de la Communauté de Communes.

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du Président et les écritures du compte de gestion du receveur,

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Approuve le compte de gestion du receveur pour l'exercice 2020 du budget annexe « Zone d'activités économiques d'Eppeville », dont les écritures sont conformes au compte administratif de la Communauté de Communes pour le même exercice.

Dit que le compte de gestion visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

BUDGET PRINCIPAL **COMPTE ADMINISTRATIF 2020**

Le Conseil Communautaire, hors de la présence de Monsieur José RIOJA et de Monsieur André SALOME (Président sortant), réuni sous la présidence de Monsieur LECOMTE Frédéric, 2^{ème} Vice-Président, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020, dressé par Monsieur José RIOJA, Président, après s'être fait présenter le budget primitif et les éventuelles décisions modificatives de l'exercice considéré,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

1 – lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi

:

2020	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		TOTAL		
	LIBELLE	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
	Résultats reportés 2019		3 613 040,07	4 934 065,13		4 934 065,13	3 613 040,07
	Opérations de l'exercice 2020	8 280 930,58	11 254 813,23	5 350 474,22	10 608 078,30	13 631 404,80	21 862 891,53
	Totaux	8 280 930,58	14 867 853,30	10 284 539,35	10 608 078,30	18 565 469,93	25 475 931,6
	Résultats de clôture		6 586 922,72		323 538,95		6 910 461,67
	Restes à réaliser 2020			695 374,93	1 841 185,37	695 374,93	1 841 185,37
	Résultats avec les restes à réaliser		6 586 922,72	695 374,93	2 164 724,32	695 374,93	8 751 647,04
	Résultats finaux 2020		6 586 922,72		1 469 349,39		8 056 272,11

2 – constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

3 – reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4 – arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

BUDGET ANNEXE CENTRE AQUATIQUE **COMPTE ADMINISTRATIF 2020**

Le Conseil Communautaire, hors de la présence de Monsieur José RIOJA et de Monsieur André SALOME (Président sortant), réuni sous la présidence de Monsieur LECOMTE Frédéric, 2^{ème} Vice-Président, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020, dressé par Monsieur José RIOJA, Président, après s'être fait présenter le budget primitif et les éventuelles décisions modificatives de l'exercice considéré,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

1 – lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

2020	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		TOTAL	
LIBELLE	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés 2019	581 293,51		208 961,01		790 254,52	
Opérations de l'exercice 2020	1 064 152,97	982 683,88	181 036,10	224 655,48	1 245 189,07	1 207 339,36
Totaux	1 645 446 ;48	982 683,88	389 997,11	224 655,48	2 035 443,59	1 207 339,36
Résultats de clôture	662 762,60		165 341,63		828 104,23	
Restes à réaliser 2020			71 160,19	15 070,46	71 160,19	15 070,46
Résultats avec les restes à réaliser	662 762,60		236 501,82	15 070,46	899 264,42	15 070,46
Résultats finaux 2020	662 762,60		221 431,36		884 193,96	

2 – constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

3 – reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4 – arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT COLLECTIF »
COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Le Conseil Communautaire, hors de la présence de Monsieur José RIOJA et de Monsieur André SALOME (Président sortant), réuni sous la présidence de Monsieur LECOMTE Frédéric, 2^{ème} Vice-Président, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020, dressé par Monsieur José RIOJA, Président, après s'être fait présenter le budget primitif et les éventuelles décisions modificatives de l'exercice considéré,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

1 – lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi

:

2020	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		TOTAL	
LIBELLE	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés 2019		1 468 731,55		1 372 722,35		2 841 453,90
Opérations de l'exercice 2020	1 468 014,65	930 265,56	1 597 451,68	1 107 900,98	3 065 466,33	2 038 166,54
Totaux	1 468 014,65	2 398 997,11	1 597 451,68	2 480 623,33	3 065 466,33	4 879 620,44
Résultats de clôture		930 982,46		883 171,65		1 814 154,11
Restes à réaliser 2020			276 064,85		277 796,27	
Résultats avec les restes à réaliser		930 982,46	276 064,85	883 171,65	277 796,27	1 814 154,11
Résultats finaux 2020		930 982,46		607 106,80		1 536 357,84

2 – constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

3 - constate une différence de valeurs avec les indications du compte de gestion concernant le résultat d'exploitation de l'exercice, le résultat d'exploitation du compte administratif étant supérieur au résultat du compte de gestion de 19 730,63€.

Cette différence s'explique de la manière suivante.

Pour l'affectation de résultat et la validation des comptes de gestion et administratif 2019 (5 budgets) sur le budget 2020 (1 budget) de l'assainissement collectif, une délibération n° 2020-87 a été adoptée en date du 29 juillet 2020, concernant le budget de Voynes, prévoyant sur l'excédent de fonctionnement de 170 593,56€, une provision de 19 730,63€ au compte 1068 pour combler le déficit d'investissement, et une affectation de résultat de 150 862,93€ au compte 002.

Or, dans la comptabilité de la CCES, l'affectation de résultat s'est faite sur la totalité des excédents de fonctionnement sans déduction de la provision au compte 1068, ce qui fausse le compte administratif. En effet il apparaît un excédent de fonctionnement en R002 de 1 468 731,55€ toutes fonctions confondues au lieu de 1 449 000,92€.

En revanche sur le compte de gestion, l'affectation de résultat a bien été réalisée déduction faite de la provision au compte 1068. Les résultats de l'année 2020 sont donc exacts.

Le budget supplémentaire du budget annexe « Assainissement Collectif » pour l'exercice 2021 a repris les résultats constatés dans le compte de gestion 2020, ce qui permet de régulariser la situation.

3 – reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4 – arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Arrivée de Monsieur MEREL Michel.

BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF »
COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Le Conseil Communautaire, hors de la présence de Monsieur José RIOJA et de Monsieur André SALOME (Président sortant), réuni sous la présidence de Monsieur LECOMTE Frédéric, 2^{ème} Vice-Président, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020, dressé par Monsieur José RIOJA, Président, après s'être fait présenter le budget primitif et les éventuelles décisions modificatives de l'exercice considéré,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

1 – lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

2020	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		TOTAL	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés 2019		18 363,58	154,06		154,06	18 363,58
Opérations de l'exercice 2020	105 252,57	57 343,11		154,06	105 252,57	57 497,17
Totaux	105 252,57	75 706,69	154,06	154,06	105 406,63	75 860,75
Résultats de clôture	29 545,88			0	29 545,88	
Restes à réaliser 2020			8 350		8 350	
Résultats avec les restes à réaliser	29 545,88		8 350		37 895,88	
Résultats finaux 2020	29 545,88		8 350		37 895,88	

2 – constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

3 – reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4 – arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

BUDGET ANNEXE « BATIMENT INDUSTRIEL A VOCATION LOCATIVE »
COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Le Conseil Communautaire, hors de la présence de Monsieur José RIOJA et de Monsieur André SALOME (Président sortant), réuni sous la présidence de Monsieur LECOMTE Frédéric, 2^{ème} Vice-Président, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020, dressé par Monsieur José RIOJA, Président, après s'être fait présenter le budget primitif et les éventuelles décisions modificatives de l'exercice considéré,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

1 – lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

2020 LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		TOTAL	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés 2019		157 654,75	8 114,48		8 114,48	157 654,75
Opérations de l'exercice 2020	62 560,78	66 399,46	121 396,48	41 288,93	183 957,26	107 688,39
Totaux	62 560,78	224 054,21	129 510,96	41 288,93	192 071,74	265 343,14
Résultats de clôture		161 493,43	88 222,03			73 271,40
Restes à réaliser 2020			450		450	
Résultats avec les restes à réaliser		161 493,43	88 672,03			73 271,40
Résultats finaux 2020		161 493,43	88 672,03			72 821,40

2 – constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

3 – reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4 – arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

BUDGET ANNEXE « MICRO CRECHE »
COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Le Conseil Communautaire, hors de la présence de Monsieur José RIOJA et de Monsieur André SALOME (Président sortant), réuni sous la présidence de Monsieur LECOMTE Frédéric, 2^{ème} Vice-Président, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020, dressé par Monsieur José

RIOJA, Président, après s'être fait présenter le budget primitif et les éventuelles décisions modificatives de l'exercice considéré,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

1 – lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi

2020 LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		TOTAL	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés 2019			573 374,60		573 374,60	
Opérations de l'exercice 2020	3 593,86	7 200	62 828,44	8 334,26	66 422,30	15 534,26
Totaux	3 593,86	7 200	636 203,04	8 334,26	639 796,90	15 534,26
Résultats de clôture		3 606,14	627 868,78		624 262,64	
Restes à réaliser 2020			12 122,98		12 122,98	
Résultats avec les restes à réaliser		3 606,14	639 991,76		636 385,62	
Résultats finaux 2020		3 606,14	639 991,76		636 385,62	

2 – constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

3 – reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4 – arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

BUDGET ANNEXE « PEPINIERE D'ENTREPRISES »
COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Le Conseil Communautaire, hors de la présence de Monsieur José RIOJA et de Monsieur André SALOME (Président sortant), réuni sous la présidence de Monsieur LECOMTE Frédéric, 2^{ème} Vice-Président, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020, dressé par Monsieur José RIOJA, Président, après s'être fait présenter le budget primitif et les éventuelles décisions modificatives de l'exercice considéré,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

1 – lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi

:

2020	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		TOTAL	
LIBELLE	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés 2019			356 432,92		356 432,92	
Opérations de l'exercice 2020	12 934,65	21 901,33	930	388 911,44	13 864,65	410 812,77
Totaux	12 934,65	21 901,33	357 362,92	388 911,44	370 297,57	410 812,77
Résultats de clôture		8 966,68		31 548,52		40 515,20
Restes à réaliser 2020			24 079,43		24 079,43	
Résultats avec les restes à réaliser		8 966,68	24 079,43	31 548,52	24 079,43	40 515,20
Résultats finaux 2020		8 966,68		7 469,09		16 435,77

2 – constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

3 – reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4 – arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

BUDGET ANNEXE « ZONE D'ACTIVITES N° 1 »
COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Le Conseil Communautaire, hors de la présence de Monsieur José RIOJA et de Monsieur André SALOME (Président sortant), réuni sous la présidence de Monsieur LECOMTE Frédéric, 2^{ème} Vice-Président, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020, dressé par Monsieur José RIOJA, Président, après s'être fait présenter le budget primitif et les éventuelles décisions modificatives de l'exercice considéré,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

1 – lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

2020	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		TOTAL	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés 2019	559 552,38		163 342,50			
Opérations de l'exercice 2020	243 472,50	803 024,88		163 342,50		
Totaux	803 024,88	803 024,88	163 342,50	163 342,50		
Résultats de clôture		0		0		
Restes à réaliser 2020						
Résultats avec les restes à réaliser		0		0		
Résultats finaux 2020		0		0		

2 – constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

3 – reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4 – arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

BUDGET ANNEXE « ZONE D'ACTIVITES N° 2 »
COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Le Conseil Communautaire, hors de la présence de Monsieur José RIOJA et de Monsieur André SALOME (Président sortant), réuni sous la présidence de Monsieur LECOMTE Frédéric, 2^{ème} Vice-Président, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020, dressé par Monsieur José RIOJA, Président, après s'être fait présenter le budget primitif et les éventuelles décisions modificatives de l'exercice considéré,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

1 – lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi

:

2020	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		TOTAL	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés 2019		517 706,79		23 232,85		540 939,64
Opérations de l'exercice 2020	2,39				2,39	
Totaux	2,39	517 706,79		23 232,85	2,39	540 939,64
Résultats de clôture		517 704,40		23 232,85		540 937,25
Restes à réaliser 2020						
Résultats avec les restes à réaliser		517 704,40		23 232,85		540 937,25
Résultats finaux 2020		517 704,40		23 232,85		540 937,25

2 – constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

3 – reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4 – arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

BUDGET ANNEXE « ZONE D'ACTIVITES N° 3 »
COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Le Conseil Communautaire, hors de la présence de Monsieur José RIOJA et de Monsieur André SALOME (Président sortant), réuni sous la présidence de Monsieur LECOMTE Frédéric, 2^{ème} Vice-Président, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020, dressé par Monsieur José RIOJA, Président, après s'être fait présenter le budget primitif et les éventuelles décisions modificatives de l'exercice considéré,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

1 – lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

2020	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		TOTAL	
LIBELLE	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés 2019	392 435,60				392 435,60	
Opérations de l'exercice 2020		360 345	360 345			360 345
Totaux	392 435,60	360 345	360 345		752 780,60	360 345
Résultats de clôture	32 090,60		360 345		392 435,60	
Restes à réaliser 2020						
Résultats avec les restes à réaliser	32 090,60		360 345		392 435,60	
Résultats finaux 2020	32 090,60		360 345		392 435,60	

2 – constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

3 – reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4 – arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

BUDGET ANNEXE « ZONE D'ACTIVITES ECONOMIQUES D'EPPEVILLE »
COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Le Conseil Communautaire, hors de la présence de Monsieur José RIOJA et de Monsieur André SALOME (Président sortant), réuni sous la présidence de Monsieur LECOMTE Frédéric, 2^{ème} Vice-Président, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020, dressé par Monsieur José RIOJA, Président, après s'être fait présenter le budget primitif et les éventuelles décisions modificatives de l'exercice considéré,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

1 – lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

2020	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		TOTAL	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés 2019		78 659,91		1 644,81		80 304,72
Opérations de l'exercice 2020	8 355,19	8 355,19	8 355,19	8 355,19	16 710,38	16 710,38
Totaux	8 355,19	87 015,10	8 355,19	10 000	16 710,38	97 015,10
Résultats de clôture		78 659,91		1 644,81		80 304,72
Restes à réaliser 2020						
Résultats avec les restes à réaliser		78 659,91		1 644,81		80 304,72
Résultats finaux 2020		78 659,91		1 644,81		80 304,72

2 – constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

3 – reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4 – arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF **AFFECTATION DU RESULTAT 2020**

Le Conseil Communautaire,

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2020,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2020,

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

Pour la fonction 9211 – SAPH :

	Résultat CA 2019	Affectation du résultat 2019	Résultat de l'exercice 2020	Restes à réaliser 2020 Dépenses	Solde des restes à réaliser	Chiffres à prendre en compte pour l'affectation des résultats
Investissement	398 480,03 €		-181 100,91 €	87 883,35€	-87 883,35€	129 495,77 €
Fonctionnement	767 402,56 €		- 333 944,14 €			433 458,42 €

Pour la fonction 9212 – NESLE :

	Résultat CA 2019	Affectation du résultat 2019	Résultat de l'exercice 2020	Restes à réaliser 2020 Dépenses	Solde des restes à réaliser	Chiffres à prendre en compte pour l'affectation des résultats
Investissement	987 925,81 €		- 184 443,38 €	174 855,97 €	-174 855,97 €	628 626,46 €
Fonctionnement	434 510,13 €		-101 819,43			332 690,70 €

Pour la fonction 9213 – HOMBREUX :

	Résultat CA 2019	Affectation du résultat 2019	Résultat de l'exercice 2020	Restes à réaliser 2020 Dépenses	Solde des restes à réaliser	Chiffres à prendre en compte pour l'affectation des résultats
Investissement	2 471,19€		-31 182,97€	9 845,72€	-9 845,72€	-38 557,50€
Fonctionnement	96 225,30€		-61 511,36€			34 713,94€

Pour la fonction 9214 – VOYENNES :

	Résultat CA 2019	Affectation du résultat 2019	Résultat de l'exercice 2020	Restes à réaliser 2020 Dépenses	Solde des restes à réaliser	Chiffres à prendre en compte pour l'affectation des résultats
Investissement	-16 154,68€		-92 823,44€	3 479,81€	-3 479,81€	-112 457,93
Fonctionnement	170 593,56€	19 730,63€	-40 474,16€			110 388,77€

Soit au global :

	Résultat CA 2019	Affectation du résultat 2019	Résultat de l'exercice 2020	Restes à réaliser 2020 Dépenses	Solde des restes à réaliser	Chiffres à prendre en compte pour l'affectation des résultats
Investissement	1 372 722,35 €		-489 550,70 €	276 064,85€	- 276 064,85 €	607 106,80 €
Fonctionnement	1 468 731,35 €	19 730,63€	-537 749,09 €			911 521,83 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat, le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

Pour la fonction 9211 – SAPH :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2020	433 458,42 €
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068) Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/1068) Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002) Total affecté au compte 1068 :	433 458,42 €

Pour la fonction 9212 – NESLE :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2020	332 690,70 €
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068) Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/1068) Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002) Total affecté au compte 1068 :	332 690,70 €

Pour la fonction 9213 – HOMBLEUX :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2020	34 713,94 €
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068) Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/1068) Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002) Total affecté au compte 1068 :	34 713,94 €

Pour la fonction 9214 – VOYENNES :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2020	110 388,77 €
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	110 388,77 €
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/1068) Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	
Total affecté au compte 1068 :	110 388,77 €

Soit au global :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2020	911 251,83 €
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/1068) Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	145 102,71 €
	766 149,12 €
Total affecté au compte 1068 :	145 102,71 €

BUDGET ANNEXE « BATIMENT INDUSTRIEL A VOCATION LOCATIVE »
AFFECTATION DU RESULTAT 2020

Le Conseil Communautaire,

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2020,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2020,

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	Résultat CA 2019	Part affectée à l'investissement 2020	Résultat de l'exercice 2020	Restes à réaliser 2020	Chiffres à prendre en compte pour l'affectation des résultats
Investissement	- 8 114,48€		-80 107,55€	-450€	- 88 672,03€
Fonctionnement	165 769,23€	8 114,48 €	3 838,68€		161 493,43€

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat, le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2020	161 493,43€
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	88 672,03€
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/1068)	0€
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	72 821,40€
Total affecté au compte 1068 :	88 672,03€

BUDGET ANNEXE MICRO-CRECHE AFFECTATION DU RESULTAT 2020

Le Conseil Communautaire,

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2020,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2020,

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	Résultat CA 2019	Part affecté à l'investissement 2020	Résultat de l'exercice 2020	Restes à réaliser 2020	Résultat de clôture de l'exercice 2020
Investissement	-573 374,60€		-54 494,18€	-12 122,98€	-639 991,76€
Fonctionnement	5 200,40	5200,40	3 606,14€		3 606,14€

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat, le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2020	3 606 ,14€
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	3 606,14€
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/1068)	0€
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	0€
Total affecté au compte 1068 :	3 606,14€

BUDGET GENERAL
BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2021

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la nomenclature comptable M14,

Vu la présentation du projet de budget lors de la Commission plénière du 8 juin 2021,

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré, par 33 voix pour, 28 voix contre (M. ACQUAIRE A., Mmes CHAPUIS-ROUX E., COULON S., DELEFORTRIE L., MM. DEMULE F., DUCAMPS T., FORMAN N., FRISON F., FRIZON H., Mme GENSE C., MM. GRAVET J., HAY F., LALOI F., Mme LEFEVRE S., M. LEGRAND E., Mme MERCIER M.E., MM. MEREL M., MUSEUX G., ORIER F., PECRIAUX L., Mme POLLARD C., M. POTIER B., Mmes RAGUENEAU F., TOTET F., M. URIER F., Mmes VASSEUR J., VERGULDEZOONE N., M. ZOIS C.), 1 abstention (SLOSARCZYK F.),

Adopte le budget supplémentaire 2021 du budget général, tel qu'il peut être résumé :

Budget général	BP + RAR 2021_	BS 2021_	BS + BS_
Fonctionnement			
Dépenses	10 404 845,31 €	4 091 662,57 €	14 496 507,88 €
011 - Charges à caractère général	2 142 615,00 €	139 427,83 €	2 282 042,83 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	2 775 465,00 €	58 600,02 €	2 834 065,02 €
014 - Atténuations de produits	744 843,00 €	- €	744 843,00 €
022 - Dépenses imprévues (fonctionnement)	- €	100 000,00 €	100 000,00 €
023 - Virement à la section d'investissement	228 203,15 €	2 734 579,60 €	2 962 782,75 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 008 400,68 €	- €	1 008 400,68 €
65 - Autres charges de gestion courante	3 413 656,00 €	1 005 555,12 €	4 419 211,12 €
66 - Charges financières	34 262,48 €	- €	34 262,48 €
67 - Charges exceptionnelles	6 200,00 €	53 500,00 €	59 700,00 €
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions	51 200,00 €	- €	51 200,00 €
Recettes	10 404 845,31 €	6 430 758,47 €	16 835 603,78 €
002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	- €	6 586 922,72 €	6 586 922,72 €
013 - Atténuations de charges	55 206,00 €	- €	55 206,00 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	103 902,62 €	- €	103 902,62 €
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	884 999,00 €	- €	884 999,00 €
73 - Impôts et taxes	8 117 840,00 €	-1 230 446,80 €	6 887 393,20 €
74 - Dotations, subventions et participations	985 578,69 €	1 074 282,55 €	2 059 861,24 €
75 - Autres produits de gestion courante	230 000,00 €	- €	230 000,00 €
77 - Produits exceptionnels	27 319,00 €	- €	27 319,00 €
Investissement			
Dépenses	7 249 304,41 €	861 805,31 €	8 111 109,72 €
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	- €	- €	- €
020 - Dépenses imprévues (investissement)	100 000,00 €	- €	100 000,00 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	103 902,62 €	- €	103 902,62 €
041 - Opérations patrimoniales	6 000,00 €	- €	6 000,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	419 991,00 €	- €	419 991,00 €
20 - Immobilisations incorporelles	367 862,77 €	- €	367 862,77 €
204 - Subventions d'équipement versées	930 184,40 €	106 672,50 €	1 036 856,90 €
21 - Immobilisations corporelles	3 636 774,14 €	166 897,19 €	3 803 671,33 €
23 - Immobilisations en cours	1 362 948,48 €	-10 000,00 €	1 352 948,48 €
27 - Autres immobilisations financières	320 729,00 €	598 235,62 €	918 964,62 €
458102 - SOMME NUMERIQUE MATERIEL ENT	912,00 €	- €	912,00 €
Recettes	7 249 304,41 €	861 805,31 €	8 111 109,72 €
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	- €	323 538,95 €	323 538,95 €
021 - Virement de la section de fonctionnement	228 203,15 €	2 734 579,60 €	2 962 782,75 €
024 - Produit des cessions d'immobilisations	302 100,00 €	- €	302 100,00 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 008 400,68 €	- €	1 008 400,68 €
041 - Opérations patrimoniales	6 000,00 €	- €	6 000,00 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	683 759,68 €	- €	683 759,68 €
13 - Subventions d'investissement	2 131 601,84 €	- €	2 131 601,84 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	2 196 313,24 €	-2 196 313,24 €	- €
23 - Immobilisations en cours	- €	- €	- €
27 - Autres immobilisations financières	603 278,43 €	- €	603 278,43 €
454201 - demeure en peril	- €	- €	- €
458202 - SOMME NUMERIQUE MATERIEL ENT	89 647,39 €	- €	89 647,39 €

BUDGET ANNEXE « CENTRE AQUATIQUE »
BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2021

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la nomenclature comptable M14,

Vu la présentation du budget lors de la Commission plénière du 8 juin 2021,

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré, par 51 voix pour, 3 voix contre (MM. BARBIER M., FRISON F., LALOI F.), 6 abstentions (MM. DUCAMPS T., FRIZON H., MUSEUX G., POTIER B., Mme TOTET F., M. ZOIS C.),

Ne participent pas au vote (Mme COULON S., M. DEMULE F.),

Adopte le budget supplémentaire 2021 du budget annexe « Centre Aquatique », tel qu'il peut être résumé :

Centre aquatique	BP 2021_	BS 2021_	BP + BS
☐ Fonctionnement			
☐ Dépenses	1 139 612,13 €	856 904,23 €	1 996 516,36 €
002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)		662 762,60 €	662 762,60 €
011 - Charges à caractère général	351 703,00 €	19 000,00 €	370 703,00 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	528 100,00 €		528 100,00 €
022 - Dépenses imprévues (fonctionnement)	500,00 €		500,00 €
023 - Virement à la section d'investissement	12 654,10 €	155 332,63 €	167 986,73 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	212 890,00 €	14 809,00 €	227 699,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	5,00 €		5,00 €
66 - Charges financières	31 060,09 €		31 060,09 €
67 - Charges exceptionnelles	1 700,00 €	5 000,00 €	6 700,00 €
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions	999,94 €		999,94 €
☐ Recettes	1 139 612,13 €	856 904,23 €	1 996 516,36 €
013 - Atténuations de charges	5 800,00 €		5 800,00 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	76 455,94 €		76 455,94 €
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	45 103,00 €		45 103,00 €
74 - Dotations, subventions et participations	38 500,00 €		38 500,00 €
75 - Autres produits de gestion courante	973 753,19 €	828 104,23 €	1 801 857,42 €
77 - Produits exceptionnels	- €	28 800,00 €	28 800,00 €
☐ Investissement			
☐ Dépenses	250 614,56 €	170 141,63 €	420 756,19 €
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		165 341,63 €	165 341,63 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	76 455,94 €		76 455,94 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	56 398,43 €		56 398,43 €
21 - Immobilisations corporelles	117 760,19 €	4 800,00 €	122 560,19 €
☐ Recettes	250 614,56 €	170 141,63 €	420 756,19 €
021 - Virement de la section de fonctionnement	12 654,10 €	155 332,63 €	167 986,73 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	212 890,00 €	14 809,00 €	227 699,00 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	25 070,46 €		25 070,46 €

BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT COLLECTIF »
BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2021

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la nomenclature comptable M4,

Vu la présentation du budget lors de la Commission plénière du 8 juin 2021,

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré, par 35 voix pour, 2 voix contre (MM. FORMAN N., LALOI F.), 12 abstentions (MM. DUCAMPS T., FRIZON H., Mme GENSE C., M. GRAVET J., Mme LEFEVRE S., MERCIER M.E., MM. MUSEUX G., PECRIAUX L., POTIER B., SLOSARCSYK F., Mme TOTET F., M. ZOIS C.),

Ne prennent pas part au vote (M. BARBIER M., Mme COULON S., MM. DEMULE F., FRISON F., HAY F., LEGRAND E., MEREL M., ORIER F., Mmes POLLARD C., RAGUENEAU F., M. URIER F., Mmes VASSEUR J., VERGULDEZOONE N.,

Adopte le budget supplémentaire 2021 qui intègre l'ensemble des résultats des budgets annexes assainissement collectif et qui peut se résumer de la manière suivante :

Par secteur géographique, cela se traduit de la manière suivante :

Pour le SAPH/Rethonvillers

9211	BP 2021_	BS 2021_	BP + BS
Fonctionnement			
Dépenses	974 687,00 €	388 069,53 €	1 362 756,53 €
002 - Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	- €		- €
011 - Charges à caractère général	118 330,00 €	5 350,00 €	123 680,00 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	89 700,00 €		89 700,00 €
022 - Dépenses imprévues (exploitation)	5 994,80 €		5 994,80 €
023 - Virement à la section d'investissement	234 077,00 €	379 419,53 €	613 496,53 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	460 000,00 €		460 000,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	56 750,00 €	3 300,00 €	60 050,00 €
66 - Autres charges de gestion courante	- €		- €
66 - Charges financières	1 785,20 €		1 785,20 €
67 - Charges exceptionnelles	2 100,00 €		2 100,00 €
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions	5 950,00 €		5 950,00 €
Recettes	974 687,00 €	388 069,53 €	1 362 756,53 €
002 - Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)		433 458,42 €	433 458,42 €
013 - Atténuations de charges	- €		- €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	108 077,00 €		108 077,00 €
70 - Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises	839 500,00 €		839 500,00 €
74 - Subventions d'exploitation	27 110,00 €		27 110,00 €
75 - Autres produits de gestion courante	- €	- 45 388,89 €	- 45 388,89 €
76 - Produits financiers	- €		- €
77 - Produits exceptionnels	- €		- €
Investissement			
Dépenses	3 289 286,92 €	- 45 601,12 €	3 243 685,80 €
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	- €		- €
020 - Dépenses imprévues (investissement)	8 000,00 €		8 000,00 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	108 077,00 €		108 077,00 €
041 - Opérations patrimoniales	92 040,15 €		92 040,15 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	- €		- €
13 - Subventions d'investissement	- €		- €
16 - Emprunts et dettes assimilées	57 286,42 €		57 286,42 €
20 - Immobilisations incorporelles	173 390,44 €		173 390,44 €
21 - Immobilisations corporelles	1 544 312,91 €	- 212,23 €	1 544 100,68 €
23 - Immobilisations en cours	1 306 180,00 €	- 45 388,89 €	1 260 791,11 €
Recettes	3 289 286,92 €	- 45 601,12 €	3 243 685,80 €
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		217 379,12 €	217 379,12 €
021 - Virement de la section d'exploitation	234 077,00 €	379 419,53 €	613 496,53 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	460 000,00 €		460 000,00 €
041 - Opérations patrimoniales	92 040,15 €		92 040,15 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	- €		- €
13 - Subventions d'investissement	1 163 858,00 €		1 163 858,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	1 339 311,77 €	- 642 399,77 €	696 912,00 €

Pour le secteur de Nesle/Mesnil

9212	BP 2021_	BS 2021_	BP + BS
Fonctionnement			
Dépenses	437 583,70 €	321 079,59 €	758 663,29 €
002 - Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	- €		- €
011 - Charges à caractère général	191 283,70 €	105 000,00 €	296 283,70 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	21 800,00 €		21 800,00 €
022 - Dépenses imprévues (exploitation)	2 635,08 €		2 635,08 €
023 - Virement à la section d'investissement	30 000,00 €	192 079,59 €	222 079,59 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	157 500,00 €		157 500,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	100,00 €		100,00 €
66 - Autres charges de gestion courante	- €	1 000,00 €	1 000,00 €
66 - Charges financières	23 164,92 €		23 164,92 €
67 - Charges exceptionnelles	1 100,00 €	23 000,00 €	24 100,00 €
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions	10 000,00 €		10 000,00 €
Recettes	437 583,70 €	321 079,59 €	758 663,29 €
002 - Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	- €	332 690,70 €	332 690,70 €
013 - Atténuations de charges	- €		- €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	30 000,00 €		30 000,00 €
70 - Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises	320 583,70 €		320 583,70 €
74 - Subventions d'exploitation	87 000,00 €		87 000,00 €
75 - Autres produits de gestion courante	- €	- 11 611,11 €	- 11 611,11 €
76 - Produits financiers	- €		- €
77 - Produits exceptionnels	- €		- €
Investissement			
Dépenses	969 931,17 €	538 130,85 €	1 508 062,02 €
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	- €		- €
020 - Dépenses imprévues (investissement)	1 500,00 €		1 500,00 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	30 000,00 €		30 000,00 €
041 - Opérations patrimoniales	- €		- €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	- €		- €
13 - Subventions d'investissement	- €		- €
16 - Emprunts et dettes assimilées	84 575,20 €	4 002,00 €	88 577,20 €
20 - Immobilisations incorporelles	39 301,83 €		39 301,83 €
21 - Immobilisations corporelles	294 996,10 €	534 128,85 €	829 124,95 €
23 - Immobilisations en cours	519 558,04 €		519 558,04 €
Recettes	969 931,17 €	538 130,85 €	1 508 062,02 €
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	- €	803 482,43 €	803 482,43 €
021 - Virement de la section d'exploitation	30 000,00 €	192 079,59 €	222 079,59 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	157 500,00 €		157 500,00 €
041 - Opérations patrimoniales	- €		- €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	- €		- €
13 - Subventions d'investissement	200 000,00 €		200 000,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	582 431,17 €	- 457 431,17 €	125 000,00 €

Pour le secteur d'Hombleux

9213	BP 2021_	BS 2021_	BP + BS
Fonctionnement			
Dépenses	189 047,00 €		189 047,00 €
002 - Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	- €		- €
011 - Charges à caractère général	2 850,00 €		2 850,00 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	9 350,00 €		9 350,00 €
022 - Dépenses imprévues (exploitation)	503,97 €		503,97 €
023 - Virement à la section d'investissement	6 276,60 €		6 276,60 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	52 700,00 €		52 700,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	107 500,00 €		107 500,00 €
66 - Autres charges de gestion courante	- €		- €
66 - Charges financières	9 616,43 €		9 616,43 €
67 - Charges exceptionnelles	200,00 €		200,00 €
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions	50,00 €		50,00 €
Recettes	189 047,00 €	- €	189 047,00 €
002 - Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	- €		- €
013 - Atténuations de charges	- €		- €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	20 377,00 €		20 377,00 €
70 - Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises	124 630,00 €		124 630,00 €
74 - Subventions d'exploitation	- €		- €
75 - Autres produits de gestion courante	10 040,00 €	34 000,00 €	44 040,00 €
76 - Produits financiers	34 000,00 €	- 34 000,00 €	- €
77 - Produits exceptionnels	- €		- €
Investissement			
Dépenses	58 976,60 €	34 713,94 €	93 690,54 €
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	- €	28 711,78 €	28 711,78 €
020 - Dépenses imprévues (investissement)	250,00 €		250,00 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	20 377,00 €		20 377,00 €
041 - Opérations patrimoniales	- €		- €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	- €		- €
13 - Subventions d'investissement	- €		- €
16 - Emprunts et dettes assimilées	32 226,68 €		32 226,68 €
20 - Immobilisations incorporelles	6 122,92 €		6 122,92 €
21 - Immobilisations corporelles	- €	6 002,16 €	6 002,16 €
23 - Immobilisations en cours	- €		- €
Recettes	58 976,60 €	34 713,94 €	93 690,54 €
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	- €		- €
021 - Virement de la section d'exploitation	6 276,60 €		6 276,60 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	52 700,00 €		52 700,00 €
041 - Opérations patrimoniales	- €		- €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	- €	34 713,94 €	34 713,94 €
13 - Subventions d'investissement	- €		- €
16 - Emprunts et dettes assimilées	- €		- €

Pour le secteur de Voynnes

9214	BP 2021_	BS 2021_	BP + BS
Fonctionnement			
Dépenses	177 693,10 €	- €	177 693,10 €
002 - Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	- €		- €
011 - Charges à caractère général	62 442,13 €	- 7 964,35 €	54 477,78 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	5 300,00 €		5 300,00 €
022 - Dépenses imprévues (exploitation)	356,83 €		356,83 €
023 - Virement à la section d'investissement	29 651,27 €	- 1 410,65 €	28 240,62 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	41 500,00 €		41 500,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	26 000,00 €		26 000,00 €
66 - Autres charges de gestion courante	- €		- €
66 - Charges financières	10 942,87 €		10 942,87 €
67 - Charges exceptionnelles	500,00 €	9 375,00 €	9 875,00 €
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions	1 000,00 €		1 000,00 €
Recettes	177 693,10 €	- €	177 693,10 €
002 - Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	- €	- €	- €
013 - Atténuations de charges	- €		- €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	30 695,00 €		30 695,00 €
70 - Ventes de produits fabriqués, prestat* de services, marchandises	73 998,10 €		73 998,10 €
74 - Subventions d'exploitation	- €		- €
75 - Autres produits de gestion courante	50 000,00 €	23 000,00 €	73 000,00 €
76 - Produits financiers	23 000,00 €	- 23 000,00 €	- €
77 - Produits exceptionnels	- €		- €
Investissement			
Dépenses	71 151,27 €	108 978,12 €	180 129,39 €
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	- €	108 978,12 €	108 978,12 €
020 - Dépenses imprévues (investissement)	250,00 €		250,00 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	30 695,00 €		30 695,00 €
041 - Opérations patrimoniales	- €		- €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	- €		- €
13 - Subventions d'investissement	- €		- €
16 - Emprunts et dettes assimilées	36 726,46 €		36 726,46 €
20 - Immobilisations incorporelles	3 479,81 €		3 479,81 €
21 - Immobilisations corporelles	- €		- €
23 - Immobilisations en cours	- €		- €
Recettes	71 151,27 €	108 978,12 €	180 129,39 €
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	- €		- €
021 - Virement de la section d'exploitation	29 651,27 €	- 1 410,65 €	28 240,62 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	41 500,00 €		41 500,00 €
041 - Opérations patrimoniales	- €		- €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	- €	110 388,77 €	110 388,77 €
13 - Subventions d'investissement	- €		- €
16 - Emprunts et dettes assimilées	- €		- €

Ce qui aboutit, de manière globale, au budget suivant :

Assainissement collectif	BP 2021_	BS 2021_	BP + BS
Fonctionnement			
Dépenses	1 779 010,80 €	709 149,12 €	2 488 159,92 €
002 - Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	- €		- €
011 - Charges à caractère général	374 905,83 €	102 385,65 €	477 291,48 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	126 150,00 €		126 150,00 €
022 - Dépenses imprévues (exploitation)	9 490,68 €		9 490,68 €
023 - Virement à la section d'investissement	300 004,87 €	570 088,47 €	870 093,34 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	711 700,00 €		711 700,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	190 350,00 €	3 300,00 €	193 650,00 €
66 - Autres charges de gestion courante	- €	1 000,00 €	1 000,00 €
66 - Charges financières	45 509,42 €		45 509,42 €
67 - Charges exceptionnelles	3 900,00 €	32 375,00 €	36 275,00 €
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions	17 000,00 €		17 000,00 €
Recettes	1 779 010,80 €	709 149,12 €	2 488 159,92 €
002 - Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	- €	766 149,12 €	766 149,12 €
013 - Atténuations de charges	- €		- €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	189 149,00 €		189 149,00 €
70 - Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises	1 358 711,80 €		1 358 711,80 €
74 - Subventions d'exploitation	114 110,00 €		114 110,00 €
75 - Autres produits de gestion courante	60 040,00 €	- €	60 040,00 €
76 - Produits financiers	57 000,00 €	57 000,00 €	- €
77 - Produits exceptionnels	- €		- €
Investissement			
Dépenses	4 389 345,96 €	498 531,89 €	4 887 877,85 €
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	- €	- €	- €
020 - Dépenses imprévues (investissement)	10 000,00 €		10 000,00 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	189 149,00 €		189 149,00 €
041 - Opérations patrimoniales	92 040,15 €		92 040,15 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	- €		- €
13 - Subventions d'investissement	- €		- €
16 - Emprunts et dettes assimilées	210 814,76 €	4 002,00 €	214 816,76 €
20 - Immobilisations incorporelles	222 295,00 €		222 295,00 €
21 - Immobilisations corporelles	1 839 309,01 €	539 918,78 €	2 379 227,79 €
23 - Immobilisations en cours	1 825 738,04 €	45 388,89 €	1 780 349,15 €
Recettes	4 389 345,96 €	498 531,89 €	4 887 877,85 €
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	- €	883 171,65 €	883 171,65 €
021 - Virement de la section d'exploitation	300 004,87 €	570 088,47 €	870 093,34 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	711 700,00 €		711 700,00 €
041 - Opérations patrimoniales	92 040,15 €		92 040,15 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	- €	145 102,71 €	145 102,71 €
13 - Subventions d'investissement	1 363 858,00 €		1 363 858,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	1 921 742,94 €	- 1 099 830,94 €	821 912,00 €

BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF »
BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2021

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la nomenclature comptable M4,

Vu la présentation du budget lors de la Commission plénière du 8 juin 2021,

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré, par 34 voix pour, 1 voix contre (M. LALOI F.), 10 abstentions (MM. DUCAMPS T., FRIZON H., Mme GENSE C., M. GRAVET J., Mme LEFEVRE S., MM. MUSEUX G., PECRIAUX L., SLOSARCSYK F., Mme TOTET F., M. ZOIS C.),

Ne prennent pas part au vote (MM. ACQUAIRE A., BARBIER M., Mme COULON S., MM. DEMULE F., FORMAN N., FRISON F., HAY C., LEGRAND E., Mme MERCIER M.E. MM. MEREL M. ORIER F., Mme POLLARD C., M. POTIER B., Mme RAGUENEAU F., M. URIER F., Mmes VASSEUR J., VERGULDEZOONE N.,

Adopte le budget supplémentaire suivant :

Assainissement non collectif	BP 2021 _	BS 2021_	BP + BS_
⊖ Fonctionnement			
⊖ Dépenses	123 284,00 €	- €	123 284,00 €
002 - Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)		29 545,88 €	29 545,88 €
011 - Charges à caractère général	2 970,00 €	1 301,00 €	4 271,00 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	52 179,00 €	20 000,00 €	72 179,00 €
022 - Dépenses imprévues (exploitation)	100,00 €		100,00 €
023 - Virement à la section d'investissement	54 895,00 €	- 50 846,88 €	4 048,12 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	8 140,00 €		8 140,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	100,00 €		100,00 €
67 - Charges exceptionnelles	1 000,00 €		1 000,00 €
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions	3 900,00 €		3 900,00 €
⊖ Recettes	123 284,00 €		123 284,00 €
002 - Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	- €		- €
013 - Atténuations de charges	- €		- €
70 - Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises	123 284,00 €		123 284,00 €
77 - Produits exceptionnels	- €		- €
⊖ Investissement			
⊖ Dépenses	63 035,00 €	- 50 846,88 €	12 188,12 €
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté			- €
020 - Dépenses imprévues (investissement)	500,00 €		500,00 €
20 - Immobilisations incorporelles	8 350,00 €		8 350,00 €
21 - Immobilisations corporelles	54 185,00 €	- 50 846,88 €	3 338,12 €
⊖ Recettes	63 035,00 €	- 50 846,88 €	12 188,12 €
021 - Virement de la section d'exploitation	54 895,00 €	- 50 846,88 €	4 048,12 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	8 140,00 €		8 140,00 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	- €		- €

BUDGET ANNEXE « BATIMENT INDUSTRIEL A VOCATION INDUSTRIEL »
BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2021

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la nomenclature comptable M4,

Vu la présentation du budget lors de la Commission plénière du 8 juin 2021,

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré, par 34 voix pour, 1 voix contre (M. LALOI F.), 11 abstentions (MM. DUCAMPS T., FRIZON H., Mme GENSE C., M. GRAVET J., Mmes LEFEVRE S., MERCIER M.E., MM. MUSEUX G., PECRIAUX L., SLOSARCSYK F., Mme TOTET F., M. ZOIS C.),

Ne prennent pas part au vote (MM. ACQUAIRE A., BARBIER M., Mme COULON S., MM. DEMULE F., FORMAN N., FRISON F., HAY C., LEGRAND E., MM. MEREL M., ORIER F., Mme POLLARD C., M. POTIER B., Mme RAGUENEAU F., M. URIER F., Mmes VASSEUR J., VERGULDEZOONE N.),

Adopte le budget supplémentaire 2021 du budget annexe « Bâtiment industriel à vocation industriel », tel qu'il peut être résumé :

Bâtiments industriels	BP 2021_	BS 2021_	BP + BS_
Fonctionnement			
Dépenses	106 456,00 €	72 821,40 €	179 277,40 €
011 - Charges à caractère général	23 050,00 €		23 050,00 €
023 - Virement à la section d'investissement	17 207,13 €	72 291,40 €	89 498,53 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	61 098,87 €		61 098,87 €
65 - Autres charges de gestion courante	2 100,00 €		2 100,00 €
66 - Charges financières	3 000,00 €	530,00 €	3 530,00 €
Recettes	106 456,00 €	72 821,40 €	179 277,40 €
002 - Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	- €	72 821,40 €	72 821,40 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	28 656,00 €		28 656,00 €
70 - Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises	- €		- €
75 - Autres produits de gestion courante	77 800,00 €		77 800,00 €
77 - Produits exceptionnels	- €		- €
Investissement			
Dépenses	82 706,00 €	160 963,43 €	243 669,43 €
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	- €	88 222,03 €	88 222,03 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	28 656,00 €		28 656,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	46 535,00 €	4 400,00 €	50 935,00 €
21 - Immobilisations corporelles	4 065,00 €	68 341,40 €	72 406,40 €
23 - Immobilisations en cours	3 000,00 €		3 000,00 €
RAR - 2135 - Installations générales, agencements, aménagement des constructions	450,00 €		450,00 €
Recettes	82 706,00 €	160 963,43 €	243 669,43 €
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	- €		- €
021 - Virement de la section d'exploitation	17 207,13 €	72 291,40 €	89 498,53 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	61 098,87 €		61 098,87 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	- €	88 672,03 €	88 672,03 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	4 400,00 €		4 400,00 €

BUDGET ANNEXE « MICRO-CRECHE »
BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2021

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la nomenclature comptable M4,

Vu la présentation du budget lors de la Commission plénière du 8 juin 2021,

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré, par 32 voix pour, 1 voix contre (M. LALOI F.), 14 abstentions (Mme CHAPUIS-ROUX E., DELEFORTRIE L., MM. DUCAMPS T., FRIZON H., Mme GENSE C., M. GRAVET J., Mmes LEFEVRE S., MERCIER M.E., MM. MUSEUX G., PECRIAUX L., POTIER B., SLOSARCSYK F., Mme TOTET F., M. ZOIS C.),

Ne prennent pas part au vote (MM. ACQUAIRE A., BARBIER M., Mme COULON S., MM. DEMULE F., FORMAN N., FRISON F., HAY C., LEGRAND E., MEREL M., ORIER F., Mmes POLLARD C., RAGUENEAU F., M. URIER F., Mmes VASSEUR J., VERGULDEZOONE N.),

Adopte le budget supplémentaire 2021 du budget annexe « Micro-crèche », tel qu'il peut être résumé :

Micro-crèche	BP 2021_	BS 2021_	BP + BS_
Fonctionnement			
Dépenses	7 200,00 €		7 200,00 €
011 - Charges à caractère général	1 050,00 €		1 050,00 €
023 - Virement à la section d'investissement	3 000,00 €		3 000,00 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	3 150,00 €		3 150,00 €
68 - Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			
Recettes	7 200,00 €		7 200,00 €
75 - Autres produits de gestion courante	7 200,00 €		7 200,00 €
Investissement			
Dépenses	138 150,00 €	501 841,76 €	639 991,76 €
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	- €	627 868,78 €	627 868,78 €
23 - Immobilisations en cours	126 027,02 €	- 126 027,02 €	- €
RAR - 2313 - Constructions	9 806,68 €		9 806,68 €
RAR - 2315 - Installations, matériel et outillage techniques	2 316,30 €		2 316,30 €
Recettes	138 150,00 €	501 841,76 €	639 991,76 €
021 - Virement de la section d'exploitation	3 000,00 €		3 000,00 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	3 150,00 €		3 150,00 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	- €	3 606,14 €	3 606,14 €
13 - Subventions d'investissement	132 000,00 €		132 000,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	- €	498 235,62 €	498 235,62 €

BUDGET ANNEXE « PEPINIERE D'ENTREPRISES »
BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2021

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la nomenclature comptable M14,

Vu la présentation du budget lors de la Commission plénière du 8 juin 2021,

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré, par 32 voix pour, 1 voix contre (M. LALOI F.), 14 abstentions (Mme CHAPUIS-ROUX E., DELEFORTRIE L., MM. DUCAMPS T., FRIZON H., Mme GENSE C., M. GRAVET J., Mmes LEFEVRE S., MERCIER M.E., MM. MUSEUX G., PECRIAUX L., POTIER B., SLOSARCSYK F., Mme TOTET F., M. ZOIS C.),

Ne prennent pas part au vote (MM. ACQUAIRE A., BARBIER M., Mme COULON S., MM. DEMULE F., FORMAN N., FRISON F., HAY C., LEGRAND E., MEREL M., ORIER F., Mmes POLLARD C., RAGUENEAU F., M. URIER F., Mmes VASSEUR J., VERGULDEZOONE N.),

Adopte le budget supplémentaire 2021 du budget annexe « Pépinière d'entreprises », tel qu'il peut être résumé :

Pépinière d'entreprises	BP 2021_	BS 2021_	BP + BS_
☒ Fonctionnement			
☒ Dépenses	63 750,00 €	8 966,68 €	72 716,68 €
011 - Charges à caractère général	7 550,00 €	8 966,68 €	16 516,68 €
023 - Virement à la section d'investissement	30 850,00 €	- 500,00 €	30 350,00 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	25 000,00 €		25 000,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	350,00 €		350,00 €
68 - Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	- €	500,00 €	500,00 €
☒ Recettes	63 750,00 €	8 966,68 €	72 716,68 €
002 - Résultat d'exploitation reporté		8 966,68 €	8 966,68 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	33 750,00 €		33 750,00 €
75 - Autres produits de gestion courante	30 000,00 €		30 000,00 €
☒ Investissement			
☒ Dépenses	57 829,43 €	29 069,09 €	86 898,52 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	33 750,00 €		33 750,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	- €	18 433,00 €	18 433,00 €
21 - Immobilisations corporelles	- €	6 000,00 €	6 000,00 €
23 - Immobilisations en cours	24 079,43 €	4 636,09 €	28 715,52 €
☒ Recettes	57 829,43 €	29 069,09 €	86 898,52 €
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		31 548,52 €	31 548,52 €
021 - Virement de la section d'exploitation	30 850,00 €	- 500,00 €	30 350,00 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	25 000,00 €		25 000,00 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	- €		- €
16 - Emprunts et dettes assimilées	1 979,43 €	- 1 979,43 €	- €

BUDGET ANNEXE « ZONE D'ACTIVITES ECONOMIQUES EPPEVILLE »
BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2021

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la nomenclature comptable M4,

Vu la présentation du budget lors de la Commission plénière du 8 juin 2021,

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré, par 32 voix pour, 1 voix contre (M. LALOI F.), 12 abstentions (MM. DUCAMPS T., FRIZON H., Mme GENSE C., M. GRAVET J., Mmes LEFEVRE S., MERCIER M.E., MM. MUSEUX G., PECRIAUX L., Mme POLLARD C., M. SLOSARCSYK F., Mme TOTET F., M. ZOIS C.),

Ne prennent pas part au vote (MM. ACQUAIRE A., BARBIER M., Mmes CHAPUIS-ROUX E., COULON S., DELEFORTRIE L., MM. DEMULE F., FORMAN N., FRISON F., HAY C., LEGRAND E., MEREL M., ORIER F., POTIER B., Mme RAGUENEAU F., M. URIER F., Mmes VASSEUR J., VERGULDEZOONE N.),

Adopte le budget supplémentaire 2021 du budget annexe « Zone d'Activités Economiques Eppeville », tel qu'il peut être résumé :

Zone d'activité économique d'Eppeville	BP 2021_	BS 2021_	BP + BS_
☐ Fonctionnement			
☐ Dépenses	8 400,00 €	221 951,91 €	230 351,91 €
011 - Charges à caractère général	- €	3 000,00 €	3 000,00 €
023 - Virement à la section d'investissement	- €		- €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	8 400,00 €		8 400,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	- €	218 951,91 €	218 951,91 €
☐ Recettes	151 692,00 €	78 659,91 €	230 351,91 €
002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	- €	78 659,91 €	78 659,91 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	8 400,00 €		8 400,00 €
70 - Produit des services, du domaine et ventes diverses	143 292,00 €		143 292,00 €
☐ Investissement			
☐ Dépenses	8 400,00 €		8 400,00 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	8 400,00 €		8 400,00 €
☐ Recettes	8 400,00 €	1 644,81 €	10 044,81 €
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	- €	1 644,81 €	1 644,81 €
021 - Virement de la section de fonctionnement	- €		- €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	8 400,00 €		8 400,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	- €		- €

BUDGET ANNEXE « ZONE D'ACTIVITES N° 2 »
BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2021

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la nomenclature comptable M4,

Vu la présentation du budget lors de la Commission plénière du 8 juin 2021,

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré, par 32 voix pour, 1 voix contre (M. LALOI F.), 11 abstentions (MM. DUCAMPS T., FRIZON H., Mme GENSE C., M. GRAVET J., Mmes LEFEVRE S., MERCIER M.E., MM. MUSEUX G., PECRIAUX L., M. SLOSARCSYK F., Mme TOTET F., M. ZOIS C.),

Ne prennent pas part au vote (MM. ACQUAIRE A., BARBIER M., Mmes CHAPUIS-ROUX E., COULON S., DELEFORTRIE L., MM. DEMULE F., FORMAN N., FRISON F., HAY C., LEGRAND E., MEREL M., ORIER F., Mme POLLARD C., M. POTIER B., Mme RAGUENEAU F., M. URIER F., Mmes VASSEUR J., VERGULDEZOONE N.),

Adopte le budget supplémentaire 2021 du budget annexe « Zone d'activités n° 2 », tel qu'il peut être résumé :

Zone d'activité n°2	BP 2021_	BS 2021_	BP + BS_
Fonctionnement			
Dépenses	464 767,15 €	517 704,40 €	982 471,55 €
011 - Charges à caractère général	8 000,00 €	517 689,40 €	525 689,40 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	456 767,15 €		456 767,15 €
65 - Autres charges de gestion courante	- €	15,00 €	15,00 €
Recettes	464 767,15 €	517 704,40 €	982 471,55 €
002 - Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	- €	517 704,40 €	517 704,40 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	464 767,15 €		464 767,15 €
Investissement			
Dépenses	464 767,15 €		464 767,15 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	464 767,15 €		464 767,15 €
Recettes	464 767,15 €	15 232,85 €	480 000,00 €
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	- €	23 232,85 €	23 232,85 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	456 767,15 €		456 767,15 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	8 000,00 €	- 8 000,00 €	- €

BUDGET ANNEXE « ZONE D'ACTIVITES N° 3 »
BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2021

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la nomenclature comptable M4,

Vu la présentation du projet de budget lors de la Commission plénière du 8 juin 2021,

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré, par 32 voix pour, 1 voix contre (M. LALOI F.), 11 abstentions (MM. DUCAMPS T., FRIZON H., Mme GENSE C., M. GRAVET J., Mmes LEFEVRE S., MERCIER M.E., MM. MUSEUX G., PECRIAUX L., M. SLOSARCSYK F., Mme TOTET F., M. ZOIS C.),

Ne prennent pas part au vote (MM. ACQUAIRE A., BARBIER M., Mmes CHAPUIS-ROUX E., COULON S., DELEFORTRIE L., MM. DEMULE F., FORMAN N., FRISON F., HAY C., LEGRAND E., MEREL M., ORIER F., Mme POLLARD C., M. POTIER B., Mme RAGUENEAU F., M. URIER F., Mmes VASSEUR J., VERGULDEZOONE N.),

Adopte le budget supplémentaire 2021 du budget annexe « Zone d'activités n° 3 », tel qu'il peut être résumé :

Zone d'activité n°3	BP 2021_	BS 2021_	BP + BS_
Fonctionnement			
Dépenses	360 345,00 €	59 667,00 €	420 012,00 €
002 - Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	- €	32 090,60 €	32 090,60 €
011 - Charges à caractère général	- €	2 000,00 €	2 000,00 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	360 345,00 €		360 345,00 €
67 - Charges exceptionnelles	- €	25 576,40 €	25 576,40 €
Recettes	420 012,00 €		420 012,00 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	- €		- €
70 - Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises	420 012,00 €		420 012,00 €
75 - Autres produits de gestion courante	- €		- €
Investissement			
Dépenses	- €	360 345,00 €	360 345,00 €
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	- €	360 345,00 €	360 345,00 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	- €		- €
Recettes	360 345,00 €		360 345,00 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	360 345,00 €		360 345,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	- €		- €

CENTRE AQUATIQUE AQUARI'HAM
ADOPTION DE LA GRILLE TARIFAIRE A PARTIR DU 21 JUIN 2021

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'avis de la Commission Sport du 15 Mai 2021,

Considérant qu'il y a lieu de revoir la grille tarifaire du Centre aquatique Aquari'Ham,

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré, par 58 voix pour, 2 voix contre (Mme COULON S., M. PECRIAUX L.), 2 abstentions (Mme MERCIER M.E., M. POTIER B.),

Approuve la révision des tarifs d'accès au Centre Aquatique, à partir du 21 juin 2021, comme suit :

CENTRE AQUATIQUE AQUARI'HAM Grille Tarifaire 2021

Entrées					
Espace Aquatique	Tarif	Tarif	Tarifs promotionnels		
	Résident	Extérieur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Carte Famille	24,50 €	28,50 €	23,30 €	22,30 €	21,30 €
Entrée Famille Adulte	2,30 €	2,80 €	2,20 €	2,10 €	2,00 €
Entrée Famille Enfant	1,90 €	2,30 €	1,80 €	1,70 €	1,70 €
Entrée Adulte (+16ans)	4,60 €	5,40 €	4,40 €	4,20 €	4,00 €
Entrée Enfant (3 à 16ans) et tarif réduit	3,60 €	4,20 €	3,40 €	3,30 €	3,10 €
Entrée moins de 3 ans	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
12 entrées adulte	46,00 €	54,00 €	43,80 €	41,80 €	40,00 €
12 entrée enfant	36,00 €	42,00 €	34,30 €	32,70 €	31,30 €
Recréation carte	2,00 €				
Espace Aquatique + Espace Bien-être					
	Tarif	Tarif	Tarifs promotionnels		
	Résident	Extérieur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Entrée (à partir de 16 ans)	8,00 €	10,00 €	7,60 €	7,30 €	7,00 €
12 entrées	80,00 €	100,00 €	76,20 €	72,70 €	69,60 €
Comité d'entreprise					
	Tarif	Tarif	Tarifs promotionnels		
	Résident	Extérieur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Carnet 25 tickets enfant	67,50 €		64,30 €	61,40 €	58,70 €
Carnet 25 tickets adulte	85,00 €		81,00 €	77,30 €	73,90 €
1 ticket = Entrée espace aquatique . 2 tickets = Espace aquatique + Bien-être ou Activité AQUA ou Activité AQUABIKE					
PASS Illimité (Annuel)					
	Tarif	Tarif	Tarifs promotionnels		
	Résident	Extérieur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
PASS Aquari'HAM (Piscine + bien être)	21,00 €	26,00 €	20,00 €	19,10 €	18,30 €
Groupes					
	Tarif	Tarif	Tarifs promotionnels		
	Résident	Extérieur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Entrée Groupe Aquari'HAM	3,10 €	3,60 €	3,00 €	2,80 €	2,70 €
Activités					
	Tarif	Tarif	Tarifs promotionnels		
	Résident	Extérieur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Séance Aquagym, Aquatonic	8,00 €	9,30 €	7,60 €	7,30 €	7,00 €
Carte 12 séances Aquagym	60,00 €	70,00 €	57,00 €	54,60 €	52,20 €
Carte 25 séances Aquagym	118,75 €	137,75 €	112,80 €	108,05 €	103,30 €
Séance Aquabike	11,00 €	12,76 €	10,45 €	10,00 €	9,60 €
Carte 12 séances Aquabike	69,00 €	80,00 €	65,55 €	62,80 €	60,00 €
Carte 25 séances Aquabike	132,50 €	153,70 €	125,90 €	120,60 €	115,30 €
Anniversaire (minimum 6 enfants)	12,00 €		11,40 €	10,90 €	10,40 €
Stage Apprentissage Vacances (4 séances)	36,00 €	41,75 €	34,20 €	32,75 €	31,30 €
Leçons (15 séances) enfant ou adulte	135,00 €	156,60 €	128,60 €	122,70 €	117,40 €
Leçons (15 séances) enfant supplémentaire	126,00 €	146,16 €	120,00 €	114,50 €	109,60 €
Jardin Aquatique (1 parent + 1 enfant)	6,00 €	7,00 €	5,70 €	5,45 €	5,25 €
Jardin Aquatique (parent supplémentaire)	3,00 €	3,50 €	2,85 €	2,75 €	2,60 €
Ham'i dsport	5,00 €	5,80 €			
Scolaires					
	Tarif	Tarif			
	Résident	Extérieur			
Séance secondaire/classe (1 heure incluant MNS en surveillance)	60,00 €	69,60 €			
Séance Maternelle et primaire/classe (40 min. incluant MNS en surveillance)	40,00 €	46,40 €			
Mise à disposition MNS en enseignement (1 heure)	30,00 €	34,80 €			
Mise à disposition MNS en enseignement (40 min)	20,00 €	23,20 €			
Mise à disposition de l'équipement					
	Tarif	Tarif	Tarifs promotionnels		
	Résident	Extérieur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Complet (1 heure incluant MNS en surveillance)	535,00 €	621,00 €	508,25 €	486,85 €	465,45 €
Grand Bassin(1 heure incluant MNS en surveillance)	302,00 €	350,30 €	286,90 €	274,80 €	262,75 €
Bassin ludique et Tobogan(1 heure incluant MNS en surveillance)	190,00 €	220,40 €	180,50 €	172,90 €	165,30 €
1 ligne d'eau(1 heure incluant MNS en surveillance)	75,50 €	84,10 €	68,90 €	66,00 €	63,75 €
Manifestation, événementiel, activité innovante					
	Tarif	Tarif	Tarifs promotionnels		
	Résident	Extérieur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Ex: Pool Party	8,00 €	9,30 €	7,60 €	7,30 €	7,00 €

- Les « tarifs promotionnels » seront mis en place après arrêté du Président et sur proposition du Directeur d'établissement et des élus référents.

Approuve l'arrêt de l'application de la réduction tarifaire appliquée aux Collèges Publics de la CCES,

Autorise le Président à prendre toutes les mesures nécessaires pour l'exécution de la présente délibération.

FUTUR SIEGE – PLAN DE FINANCEMENT

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Vu la nécessité de regrouper l'ensemble du personnel sur un seul site, siège de la Communauté de Communes de l'Est de la Somme,

Considérant que, par délibération en date du 5 novembre 2020, le Conseil communautaire a autorisé le Président à solliciter des subventions auprès des services concernés,

Considérant que, par délibération en date du 20 avril 2021, le Conseil communautaire a autorisé le Président à signer l'acte d'acquisition de la parcelle cadastrée section AA numéro 86, d'une contenance de 2 ha 43 a 45 ca, auprès de la société SUDZUCKER, pour un montant de 500.000 euros, taxes et frais en sus,

Considérant que par des courriers en date des 23 et 30 avril 2021, la Préfète de la Somme a informé le Président qu'une suite favorable a été réservée aux demandes de soutien financier de l'Etat à hauteur de 339.999,60 € au titre de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) et de 297.500 € au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) 2021,

Considérant qu'il y a désormais lieu d'arrêter le plan de financement afin de finaliser l'arrêté attributif de subvention,

Le plan de financement d'acquisition du site et des travaux d'amélioration fait état d'une enveloppe globale de 930.000 €, certains postes de dépense n'étant pas éligibles aux dispositifs DSIL et DETR (frais notariés, honoraires de maître d'œuvre) :

dépenses		Recettes	
achat du site	500 000,00 €	subvention DETR (35%)	297 500,00 €
frais et taxes	10 000,00 €	subvention DSIL (45%)	339 999,60 €
Travaux		sous-total subvention	637 499,60 €
travaux réhabilitation	350 000,00 €		
MOE / BE	30 000,00 €	CCES autofinancement	292 500,40 €
depenses imprévues	40 000,00 €		
aleas			
total général	930 000,00 €	total général	930 000,00 €

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré, par 32 voix pour, 20 voix contre ((MM. ACQUAIRE A., BARBIER M., Mmes CHAPUIS-ROUX E., COULON S., DELEFORTRIE L., MM. FORMAN N., FRISON F., GRAVET J., HAY F., LALOI F., Mme LEFEVRE S., M. LEGRAND E., Mme MERCIER M.E., MM. ORIER F., PECRIAUX L., Mme POLLARD C., M. POTIER B., Mme TOTET F., Mmes VASSEUR J., VERGULDEZOONE N.), 10 abstentions (MM. DEMULE F., DUCAMPS T., FRIZON H., Mme GENSE C., MM. MEREL M., MUSEUX G., Mme RAGUENEAU F., MM. SLOSARCSYK F., URIER F., ZOIS C.),

Approuve le projet de création du nouveau siège de la CCES au 106 rue du Maréchal Leclerc à Eppeville, et son plan de financement tel que présenté ci-dessus,

Autorise le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
ESS
GARAGE SOLIDAIRE
VERSEMENT d'UNE AVANCE REMBOURSABLE A L'ASSOCIATION LES ROUES SOLIDAIRES

Dans le cadre de sa compétence Développement économique, la Communauté de Communes de l'Est de la Somme contribue depuis de nombreuses années à l'émergence de projet en Economie Sociale et Solidaire sur son territoire.

Dans le cadre de la crise sanitaire que nous traversons, les structures œuvrant dans le domaine de l'ESS ont pu bénéficier d'un fonds d'avance remboursable ayant pour objectif de renforcer leur trésorerie et d'accompagner la reprise de leur activité.

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette aide, l'association LES ROUES SOLIDAIRES a bénéficié d'une avance remboursable d'un montant de 30 000 euros, conditionnée par l'obtention de la même somme de la part de l'intercommunalité.

Cette aide, sous forme d'avance remboursable, ne peut être minorée des subventions déjà mises en place et perçues par l'association de la part de la collectivité.

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Vu la compétence Développement Economique de la Collectivité,

Considérant l'intérêt pour le territoire de la pérennisation d'un chantier d'insertion de mécanique automobile sur le territoire communautaire,

Considérant le développement par l'association LES ROUES SOLIDAIRES de services à la population locale et son implication dans les solutions d'aides à la mobilité sur notre territoire,

Considérant que le plan de financement, proposé par l'association, a été approuvé par les instances de l'Etat et du Département pour les financements,

et

Suite à l'avis favorable de la Commission Développement Economique,

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Approuve le versement d'une avance remboursable de 30 000 euros à l'association LES ROUES SOLIDAIRES, sur la base d'une convention ci-annexée, celle-ci devant être remboursée par l'intermédiaire de 36 échéances de 833,33 euros à compter du 1^{er} juillet 2022,

Autorise le Président à signer ladite convention,

Autorise le Président à prendre toutes les mesures pour l'exécution de la présente délibération.

FONCIER - HARDINES
ACQUISITION DES PARCELLES AB330, AB331, AB332, AB333, AB335,
AB341, AB342, AB343, AB356, AB357, ET AB359

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la compétence « aménagement de l'espace » de la collectivité,

Vu l'accord entre la Communauté de Communes et M. Jean-Pierre DEMAILLY pour l'acquisition par la communauté de Communes de onze parcelles sises sur la commune de Ham portant les références cadastrales suivantes :

- AB 330 d'une contenance de 05 a 36 ca,
- AB 331 d'une contenance de 01 a 97 ca,
- AB 332 d'une contenance de 02 a 60 ca,
- AB 333 d'une contenance de 04 a 45 ca,
- AB 335 d'une contenance de 03 a 90 ca,
- AB 341 d'une contenance de 05 a 71 ca,
- AB 342 d'une contenance de 05 a 79 ca,
- AB 343 d'une contenance de 03 a 90 ca,
- AB 356 d'une contenance de 08 a 89 ca,
- AB 357 d'une contenance de 07 a 95 ca,
- AB 359 d'une contenance de 10 a 54 ca,

Vu l'accord entre les parties sur un prix de 2€ du m² HT, soit un montant global de 12 212,00 € HT pour ces onze parcelles,

Vu l'engagement du preneur à prendre à sa charge les frais et dépens liés à l'acte,

Considérant que les parcelles proposées à la vente jouxtent des parcelles à usage de jardins appartenant déjà à la communauté de communes,

Considérant l'intérêt que présentent ces parcelles dans le cadre de la démarche de revitalisation des Hardines, en lien avec le projet « Vallée de Somme, vallée idéale » développé en partenariat avec le Département de la Somme,

Considérant l'intérêt de conforter les Hardines en tant qu'espace naturel au service des habitants et visiteurs du territoire et d'y préserver la pratique du maraîchage,

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré, par 31 voix pour, 29 voix contre ((MM. ACQUAIRE A., BARBIER M., Mmes CHAPUIS-ROUX E., COULON S., DELEFORTRIE L., MM. DEMULE F., DUCAMPS T., FORMAN N., FRISON F., FRIZON H., , Mme GENSE C., MM. GRAVET J., HAY F., LALOI F., Mme LEFEVRE S., M. LEGRAND E., Mme MERCIER M.E., MM. MEREL M., MUSEUX G., ORIER F., PECRIAUX L., Mme POLLARD C., M. POTIER B., Mmes RAGUENEAU F., TOTET F., M. URIER F., Mme VASSEUR J., VERGULDEZOONE N., M. ZOIS C.), 2 abstentions (MM. DESACHY C., SLOSARCZYK F.),

Approuve l'acquisition des parcelles AB330, AB331, AB332, AB333, AB335, AB341, AB342, AB343, AB356, AB357, AB359, propriété de M. DEMAILLY Jean-Pierre, pour un montant, hors taxes et hors frais, de 12.212 euros,

Autorise le Président ou son représentant à signer l'acte d'acquisition,

Autorise le Président à prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

FONCIER - HARDINES
ACQUISITION DES PARCELLES AB245, AB 246, AB 247 ET AB248

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la compétence « aménagement de l'espace » de la collectivité,

Vu l'accord entre la Communauté de Communes et Mme MARCHAND Annick pour l'acquisition par la Communauté de Communes de quatre parcelles sises sur la commune de Ham portant les références cadastrales suivantes :

- AB 245 d'une contenance de 5 a 30 ca,
- AB 246 d'une contenance de 5 a 08 ca,
- AB 247 d'une contenance de 8 a 66 ca,
- AB 248 d'une contenance de 9 a 78 ca,

Vu la délibération n° 2021-45 du 30 mars 2021 ayant approuvé une acquisition au prix de 62.50 € HT et hors frais,

Vu la promesse de vente conclue entre Madame MARCHAND et la CCES, enregistrée par le service de la publicité foncière le 19 avril 2021 et expirant le 17 septembre 2021,

Considérant que, postérieurement à la délibération et à la signature de la promesse de vente, Madame MARCHAND a souhaité renégocier le prix de vente en s'appuyant sur un document notarié communiqué mentionnant une valeur d'acquisition initiale supérieure aux 6.250 € HT déjà délibérés,

Considérant que le nouveau prix d'acquisition souhaitée par Madame Marchand s'élève à un montant total de 9.500 € HT et hors frais,

Vu l'engagement du preneur à prendre à sa charge les frais et dépens liés à l'acte,

Considérant l'intérêt que présentent ces parcelles dans le cadre de la démarche de revitalisation des Hardines, en lien avec le projet « Vallée de Somme, vallée idéale » développé en partenariat avec le Département de la Somme,

Considérant l'intérêt de conforter les Hardines en tant qu'espace naturel au service des habitants et visiteurs du territoire et d'y préserver la pratique du maraîchage,

Considérant le projet de jardin éducatif partagé porté par la Communauté de Communes de l'Est de la Somme au titre de sa compétence « Petite Enfance »,

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré, par 30 voix pour, 28 voix contre ((MM. ACQUAIRE A., BARBIER M., Mmes CHAPUIS-ROUX E., COULON S., DELEFORTRIE L., MM. DEMULE F., DUCAMPS T., FORMAN N., FRISON F., FRIZON H., , Mme GENSE C., MM. HAY F., LALOI F., Mme LEFEVRE S., M. LEGRAND E., Mme MERCIER M.E., MM. MEREL M., MUSEUX G., ORIER F., PECRIAUX L., Mme POLLARD C., M. POTIER B., Mmes RAGUENEAU F., TOTET F., M. URIER F., Mme VASSEUR J., VERGULDEZOONE N., M. ZOIS C.), 3 abstentions (MM. BOITEL F., DESACHY C., SLOSARCZYK F.)

Ne prend pas part au vote (M. GRAVET J.),

Approuve l'acquisition des parcelles cadastrées section AB numéros 245, 246, 247et 248, auprès de Mme MARCHAND Annick, pour un nouveau montant total de 9.500 € hors taxes et hors frais,

Autorise le Président ou son représentant à signer l'acte d'achat,

Autorise le Président à prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Départ de Monsieur ACQUAIRE Alain.

TABLEAU DES EFFECTIFS DES EMPLOIS PERMANENTS 2021

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Conformément à l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier modifiée, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement,

Il appartient donc au Conseil Communautaire de fixer l'effectif des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaire au fonctionnement des services,

Vu le tableau des effectifs 2021 adopté par délibération du 18 février 2021, modifié par délibération du 20 avril 2021,

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré, par 34 voix pour, 1 voix contre (M. BARBIER M.), 24 abstentions (Mmes CHAPUIS-ROUX E., COULON S., DELEFORTRIE L., MM. DEMULE F., DUCAMPS T., FORMAN N., FRISON F., FRIZON H., Mme GENSE C., MM. GRAVET J., HAY F., Mme LEFEVRE S., M. LEGRAND E., Mme MERCIER M.E., MM. MEREL M., MUSEUX G., ORIER F., POTIER B., Mmes RAGUENEAU F., TOTET F., M. URIER F., Mme VASSEUR J., VERGULDEZOONE N., M. ZOIS C.),

Ne prennent pas part au vote (MM. LALOI F., Mme POLLARD C.),

Non votant (M. ACQUAIRE A.),

Vu les tableaux des avancements de grade 2021,

Approuve la création :

- . d'un poste d'attaché principal, à temps complet
- . d'un poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe, à temps complet
- . d'un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe, à temps complet
- . d'un poste d'auxiliaire de puériculture principal de 1^{ère} classe, à temps complet
- . d'un poste d'adjoint du patrimoine principal de 2^{ème} classe, à temps complet
- . d'un poste d'adjoint du patrimoine principal de 2^{ème} classe, à temps complet

Approuve la suppression :

- . d'un poste d'attaché, à temps complet
- . d'un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe, à temps complet
- . d'un poste d'adjoint administratif, à temps complet
- . d'un poste d'auxiliaire de puériculture principal de 2^{ème} classe, à temps complet
- . d'un poste d'adjoint du patrimoine, à temps complet
- . d'un poste d'adjoint du patrimoine, à temps complet

Dans le cadre de la reprise de la gestion de la Nouvelle Scène à NESLE,

Approuve la création :

. d'un poste d'animateur principal de 2^{ème} classe, à temps non complet (32h/35h), pour assurer la gestion et la programmation,

. d'un poste d'animateur, à temps non complet (30h/35h), chargé de la billetterie, la réservation et la communication,

Approuve le tableau des emplois permanents 2021 de la collectivité, à compter du 1^{er} juillet 2021, comme suit :

Filières et cadres d'emplois	Grades	Nombre d'emplois et durée hebdomadaire de service
Emploi fonctionnel de direction	Directeur Général des Services	1 TC
Filière administrative		
Attachés	Attaché	2 TC
	Attaché principal	1 TC
Rédacteurs	Rédacteur	3 TC
Adjoints administratifs	Adjoint administratif principal de 1^{ère} classe	2 TC
	Adjoint administratif principal de 2^{ème} classe	1 TC
	Adjoint administratif	8 TC 3 TNC 25h, 25h, 30h00
Filière technique		
Ingénieurs	Ingénieur principal	1 TC
	Ingénieur	1 TC
Techniciens	Technicien principal de 2 ^{ème} classe	1 TC
	Technicien	4 TC
Adjoints techniques	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	3 TC 2TNC 15h, 17h30
	Adjoint technique	4 TC 3 TNC 26 h, 25h, 25h
Filière médico-sociale		
Educateurs de jeunes enfants	Educateur de jeunes enfants de 1 ^{ère} classe	3 TC
	Educateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle	1 TNC 21h
Auxiliaires de puériculture	Auxiliaire de puériculture principal de 1^{ère} classe	1 TC
	Auxiliaire de puériculture principal de 2^{ème} classe	1 TC
Agents sociaux	Agent social	3 TC

Filière culturelle Assistants d'enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique principal de 1 ^{ère} classe	4 TNC 8h, 5h, 3h (INT), 4h30 (INT)	
	Assistant d'enseignement artistique principal de 2 ^{ème} classe	7 TNC 7h30, 8h30, 15h, 10h, 9h30, 9h30, 3h	
	Bibliothécaires	Bibliothécaire	1 TC
	Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques	Assistant de conservation	1 TC
	Adjoints du patrimoine	Adjoint du patrimoine principal de 2^{ème} classe	2 TC
	Adjoint du patrimoine	2 TC	
Filière sportive			
Educateurs des activités physiques et sportives	ETAPS principal de 1 ^{ère} classe	1 TC	
	ETAPS principal de 2 ^{ème} classe	2 TC	
	ETAPS	3 TC	
	OTAPS	1 TNC (6h45)	
Filière animation			
Animateurs	Animateur principal de 2^{ème} classe	1 TNC (32h)	
	Animateur	1 TNC (30h)	

Séance levée à 20 heures 45.